

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5101

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écologue - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 42 par les mots :

« notamment vers les systèmes agroécologiques, dont l'agriculture biologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à ajouter la mention des systèmes agroécologiques et de l'agriculture biologique.